

ExPost

Synthèse

NOVEMBRE
2021
N° 90

Auteurs Marc Reveillon, Alice Behrendt,
Ronald Horstman, Seiyabatou Elhadji Saidou
et Thérèse Maye Diouf (Hera)



Évaluation à mi-parcours de la Feuille de route « Dynamiques démographiques en Afrique 2017-2021 »

Le rapport complet de l'évaluation
est téléchargeable sur le site de l'AFD :
<https://www.afd.fr/fr/ressources-accueil>

Sous la coordination de
Sabrina Guérard (AFD)

Avertissement

Les analyses et conclusions de ce document sont formulées sous la responsabilité de ses auteurs. Elles ne reflètent pas nécessairement le point de vue officiel de l'Agence française de développement ou des institutions partenaires.

Photo de couverture

Chaîne humaine au Burundi pour le transport de matériel
© Julien Rondez, 2017 | Adobe Stock

Sommaire

1.			
Introduction	p. 4		
1.1	Objet et périmètre de l'évaluation	p. 4	
1.2	Finalité et résultats attendus de l'évaluation	p. 4	
1.3	Méthodologie, contraintes et limites de l'évaluation	p. 6	
2.			
La Feuille de route « Dynamiques démographiques en Afrique 2017-2021 »	p. 5		
3.			
Réponses aux questions évaluatives	p. 7		
3.1	Dans quelle mesure les choix stratégiques de l'AFD en matière démographique sont-ils en phase avec l'état des connaissances et répondent-ils aux enjeux globaux liés à la thématique? (pertinence du discours stratégique)	p. 7	
3.2	Dans quelle mesure la Feuille de route a-t-elle contribué à renforcer les moyens internes associés au sujet? (cohérence interne, efficacité du discours stratégique)	p. 10	
3.3	Dans quelle mesure la Feuille de route contribue-t-elle à une meilleure mobilisation et organisation du travail à l'AFD? (efficacité du discours stratégique)	p. 11	
3.4	Dans quelle mesure la Feuille de route a-t-elle eu un effet sur les activités de l'AFD? (efficacité du discours stratégique sur les opérations)	p. 12	
3.5	Pertinence, cohérence et débuts de résultats d'opérations en lien avec la Feuille de route	p. 13	
4.			
Conclusions et recommandations	p. 17		
4.1	Les enjeux et les discours	p. 17	
4.2	Les enjeux et les projets	p. 18	
4.3	Vers une allocation minimum universelle	p. 20	
5.			
Liste des signes et abréviations	p. 21		

1. Introduction

1.1 Objet et périmètre de l'évaluation

En 2013, l'Agence française de développement (AFD) a pris la décision d'évaluer ses Cadres d'intervention stratégiques et transversaux (respectivement CIS et CIT) pour apprécier globalement la performance des stratégies qu'elle met en œuvre au travers de sa production financière et non financière (dialogue sur les politiques, études et recherches, partenariats). Si les CIS et CIT font l'objet d'un processus formel de consultation et de validation par le conseil d'administration de l'AFD, ce n'est en revanche pas le cas des « Feuilles de route » qui relèvent d'un processus d'élaboration puis de validation moins formalisé. La Feuille de route « *Dynamiques démographiques en Afrique 2017-2021* » (FRDDA) est le premier document stratégique transversal sur la thématique démographique élaboré par l'AFD et la première Feuille de route à être évaluée.

Le périmètre de l'évaluation comprend le discours stratégique et le portefeuille d'interventions financières¹ octroyées et/ou identifiées, ainsi que les interventions non financières², réalisées depuis 2010 (pour permettre une reconstitution du récit de l'émergence de la thématique « démographie ») et centrées sur l'Afrique subsaharienne (ASS).

1.2 Finalité et résultats attendus de l'évaluation

La principale finalité de cette évaluation est l'apprentissage. Il s'agit de permettre aux principaux services de l'AFD concernés par l'élaboration et la mise en œuvre de ladite Feuille de route d'apprendre sur la base de l'appréciation des premiers changements à mi-parcours et d'en tirer des enseignements.

[1] *i.e.* les projets pays et régionaux instruits par diverses divisions techniques de l'AFD.

[2] *i.e.* les études initiées par les unités en charge de la recherche à l'AFD (département ÉCO) ainsi que les partenariats, le dialogue de politique publique avec les autorités locales et la mobilisation de réseaux d'experts mentionnés dans la Feuille de route.

[3] 22 projets/programmes/initiatives : 7 projets bilatéraux AFD, 4 projets OSC/AFD, 11 initiatives multi-pays et/ou multi-bailleurs.

1.3 Méthodologie, contraintes et limites de l'évaluation

1.3.1 – Méthodologie

Sans rentrer dans le détail du processus évaluatif, voici quelques points clés de la démarche évaluative. Un rapport documentaire, constitué de deux volumes, a été rédigé en juin 2020, dont le volume I présentait une première analyse critique du contenu de la Feuille de route (situation par rapport aux discours politiques, stratégiques et scientifiques sur les enjeux de population), tandis que le volume II présentait un « état de l'art » actualisé sur les enjeux de population: transitions démographiques en Afrique, dividende démographique et théorie du changement associée à l'approche dividende démographique.

La collecte de données s'est poursuivie par :

- la réalisation d'une soixantaine d'entretiens individuels et/ou collectifs à la fois durant les phases de cadrage, de collecte et de consolidation des analyses;
- la réalisation d'une enquête en ligne afin de recueillir la perception des agents de l'AFD sur la Feuille de route, apprécier sa notoriété et les effets sur les modes de faire;
- la constitution d'un échantillon de 22 opérations (au Niger et au Sénégal) signées entre 2010 et 2019³ qui regroupait des financements AFD au bénéfice de partenaires publics, le financement de projets à l'initiative d'organisations de la société civile (OSC) françaises, et des initiatives ou partenariats et ce afin de pouvoir analyser les effets de la Feuille de route sur les opérations ainsi sélectionnées. L'objectif de l'analyse (non exhaustive) de ces projets était de déterminer dans quelle mesure la Feuille de route a permis une inflexion dans l'instruction, le contenu et les résultats des projets (par exemple, le passage d'une approche purement santé maternelle et infantile [SMI] / planning familial [PF] à une approche plus large et transversale: enjeux et transitions démographiques, droits et santé sexuelle et de la reproduction [DSSR], genre, violences basées sur le genre, etc.). L'analyse de ces projets a permis également d'alimenter les réponses aux questions relatives au discours de la Feuille de route (pertinence, cohérence, efficacité du discours).

Enfin, deux missions se sont tenues fin 2020 et début 2021 respectivement au Niger et au Sénégal. Le rapport final provisoire a été présenté à l'AFD en juin 2021.

1.3.2 – Contraintes et limites de l'évaluation

L'évaluation de la Feuille de route s'est déroulée tout au long de l'année 2020 et a largement débordé sur l'année 2021. Le calendrier initial prévu dans la méthodologie établie en décembre 2019, et revu dans la note de cadrage de janvier 2020, a été bouleversé plusieurs fois pour s'adapter aux impacts et aux mesures liés à la crise générée par la pandémie de la COVID-19.

La version de la Feuille de route évaluée est datée de décembre 2017. Elle s'articule autour de deux axes stratégiques relatifs à la fécondité et au dividende démographique (DD) en Afrique. En août 2018, soit huit mois plus tard, l'AFD rendait public son Plan d'orientation stratégique (POS) 2018-2022 axé sur les transitions (dont la transition démographique), où les termes « fécondité » et « dividende démographique » n'apparaissent plus, mais où surgissent de nouvelles interrogations comme celles du co-développement, de la nécessaire transformation de nos modèles économiques et sociaux, du commun des communs qu'est le lien social, et de la possibilité d'apprendre des pays du Sud pour notre propre développement. Avec le POS, on passe de l'approche classique « comment aider les pays du Sud ? » développée dans la Feuille de route, à une approche plus humble « comment s'entraider puisque nous sommes sur la même planète avec les mêmes enjeux et les mêmes limites ? ». Le POS s'est imposé comme une grille

de lecture structurante pour l'évaluation de la Feuille de route, quand même il a été rédigé après celle-ci.

2. La Feuille de route « Dynamiques démographiques en Afrique 2017-2021 »

Dans son préambule, la Feuille de route, document strictement interne à l'AFD, se présente comme « *la déclinaison opérationnelle de l'un des enjeux prioritaires identifiés dans le Cadre d'intervention régional Afrique subsaharienne [CIR AFR 2017-2021] de l'AFD (i.e. la nécessité de 'répondre aux défis de la démographie et des migrations' » et s'inscrit « en cohérence avec les différentes orientations stratégiques de l'AFD, et notamment sa réorganisation en 'transitions'. Sur ce point, elle contribuera activement au développement du nouveau département 'Transition démographique et sociale' ».*

Schéma 1 – Structure de la Feuille de route : objectifs, axes stratégiques et principes directeurs

	Contenu clé de la FRD	
Objectif	Renforcer la capacité des pays à répondre aux défis démographiques.	Promouvoir une approche interdisciplinaire d'intervention, compte tenu de la dimension transversale des enjeux.
2 axes stratégiques	La décélération rapide des rythmes de fécondité dans les pays où les transitions sont lentes ou encore insignifiantes.	Les déterminants de la fécondité, en particulier dans les domaines des droits de la santé sexuelle reproductive, de l'éducation sexuelle, de l'autonomie des femmes, des systèmes de protection sociale (transferts monétaires conditionnels ou non conditionnels), des actions de communication et de sensibilisation, de renforcement du plaidoyer politique et de la société locale, de promotion de la recherche.
	La mise en place d'un environnement favorable à la capture du dividende démographique.	Les pays doivent développer de manière volontariste des programmes de renforcement du capital humain, de création d'emplois mais aussi de diversification de l'économie ou encore de gestion d'aménagement des territoires et des migrations... Les défis liés à la capture du dividende démographique se posent dans la plupart des pays africains, et avec une acuité particulière dans ceux présentant des stades avancés de transition, notamment en Afrique du Nord.

La Feuille de route vise la mise en œuvre opérationnelle de six principes directeurs :

6 principes directeurs

Répondre aux demandes des pays.	Une vigilance particulière sera également apportée vis-à-vis du risque d'instrumentalisation politique que ce type de demande peut suggérer.
Cibler en priorité les populations jeunes et adolescentes.	L'accent devra notamment être porté sur les actions de sensibilisation et d'éducation à la sexualité, d'accès aux services de planification familiale, d'éducation et de formation professionnelle.
Promouvoir la transversalité et l'innovation.	Culture transversale au sein de l'AFD, en faisant collaborer plus étroitement les divisions techniques dans le montage, la gestion de projet et de réflexion stratégique. La Feuille de route a ainsi comme ambition de développer des co-chefferies de projets et d'offrir des cadres communs de réflexion.
S'orienter vers des montages de projets efficaces.	Il conviendra également d'explorer les diverses possibilités de contractualisation (PPP, délégation de services publics, recours à des opérateurs privés) auprès du secteur privé. Enfin, l'AFD pourra également venir s'associer à des projets dont le dispositif de mise en œuvre a fait ses preuves.
Opérer une montée en compétence en interne sur les enjeux démographiques.	La Feuille de route visera également à renforcer et homogénéiser le niveau de connaissances en interne sur les concepts et les enjeux liés aux dynamiques démographiques... et par le développement d'un module de formation.
Développer les partenariats et structurer l'expertise française.	L'AFD développera des partenariats sur les enjeux démographiques, que ce soit avec d'autres bailleurs de fonds investis sur le sujet, les acteurs de la recherche ou encore les ONG. Une attention sera notamment portée à la structuration autour de l'AFD des divers organismes investis sur les problématiques démographiques en Afrique.

3. Réponses aux questions évaluatives

3.1 Dans quelle mesure les choix stratégiques de l'AFD en matière démographique sont-ils en phase avec l'état des connaissances et répondent-ils aux enjeux globaux liés à la thématique? (pertinence du discours stratégique)

Constats principaux

Les choix stratégiques de l'AFD reflétés dans la Feuille de route sont en phase avec les préoccupations sur les enjeux de population tels qu'exprimés dans les discours nationaux et internationaux: il y a eu une hausse des discours autour de l'enjeu démographique (dans les discours, et notamment ceux de l'Union africaine) entre 2015 et 2018⁴. Le dividende démographique, adopté comme axe stratégique par la Feuille de route, s'est imposé à partir du début des années 2010 comme un argument scientifique de référence pour motiver les gouvernements des pays à très forte croissance démographique (principalement en ASS) à considérer ces enjeux démographiques comme des opportunités de développement socio-économique (sous condition de décélération rapide de la fécondité). Cependant, l'approche « dividende démographique » a besoin d'être complétée par une approche par les droits qui positionne d'abord et avant tout le sujet de l'accès à la contraception et aux services de santé, sexuelle et reproductive comme un élément essentiel de la liberté de choix, du droit à disposer de son corps, ce que la Feuille de route n'a pas suffisamment développé. De plus, la Feuille de route sous-estime les difficultés concrètes des approches plus transversales ou multidisciplinaires qui requièrent des montages institutionnels et des modes opératoires plus complexes. En outre, le conflit de temporalité entre le temps long des transitions démographiques et le temps court des projets pose des questions de pertinence à propos d'initiatives telles que les observatoires du dividende démographique. Enfin, le discours français sur les enjeux de population n'est pas

[4] On parlait même de « bombe démographique ».

toujours pleinement cohérent entre les stratégies du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), les documents du Comité interministériel de la coopération internationale et du développement (CICID), les documents présentés au Sénat. Par exemple, le POS 2018-2022 de l'AFD, finalement, propose de nouveaux paradigmes (coopération, co-développement, co-construction de projets) et présente les enjeux et transitions démographiques sans plus utiliser les mots « fécondité » et « dividende démographique ».

3.1.1 – Validité de l'approche holistique prônée dans la Feuille de route

Le mot « holistique » n'apparaît pas dans la Feuille de route, mais les termes « transversal/transversalité » et « multidisciplinarité » sont fréquemment utilisés. La Feuille de route montre une volonté de s'écarter d'une approche étroite de type planning familial (PF) ou santé de la reproduction (SR), pour se donner des objectifs plus globaux ou transversaux (santé, éducation, formation professionnelle, diversification de l'économie, marché du travail, aménagement des territoires, etc.). Cette approche est conforme aux analyses issues de la recherche et aux enjeux démographiques qui dépassent le seul secteur de la santé. Cependant, il manque d'opérationnalité ou d'orientations concrètes. De plus, la Feuille de route ne précise pas suffisamment les déterminants socio-culturels et politiques dont il faut tenir compte lorsque l'on intervient sur cette thématique: cela ne rend pas justice à la nature interdisciplinaire de la démographie qui se réfère à la politique, l'économie, la sociologie, l'anthropologie, la santé, etc. La FRDDA manque de clarté sur les déterminants démographiques qui vont dans deux directions: (i) les déterminants qui influencent les variables démographiques (fécondité, nuptialité et mortalité); (ii) les déterminants démographiques qui influencent l'économie, l'éducation, la santé, etc. Une approche holistique impliquerait d'examiner les deux et d'explorer les liens dans les deux sens. La Feuille de route ne s'appuie pas sur une « théorie du changement » suffisamment étayée permettant de clarifier les différentes étapes nécessaires à l'atteinte de l'objectif qu'est le dividende démographique. Enfin, la Feuille de route manque d'assertivité au sujet de l'amélioration de la santé, de l'éducation et de l'économie inclusive qui reste souhaitable en soi, indépendamment de toute promesse d'augmentation de la « productivité du capital humain ».

3.1.2 – La prise en compte des résultats de la recherche et des évaluations

La production scientifique sur les enjeux de population (et sur le dividende démographique) est colossale depuis 15 ans (y compris ce qui est édité/publié par l'AFD). Elle a incontestablement nourri la Feuille de route dans ses deux axes stratégiques. Le programme DEMENTREND (*Demographics Trends*)⁵ par exemple travaillait au développement des connaissances sur les déterminants et les conséquences des dynamiques de population et de la santé reproductive en ASS, et a nourri un projet comme le GPDN (Genre, population et développement au Niger) par l'intermédiaire de la Feuille de route: « *L'autonomisation (« empowerment ») des filles et le rééquilibrage des rapports de genre; dialoguer avec les communautés pour le changement de comportement par rapport aux normes et rapports de genre, et notamment développer un plaidoyer auprès des leaders religieux et coutumiers pour une forte implication des parents qui constituent des modèles pour leur progéniture; adapter l'offre de services, de soins, développer et diversifier les canaux d'information sur la santé sexuelle et reproductive des adolescents et des jeunes (SSRAJ) avec l'utilisation de nouveaux messages pour atteindre les jeunes dans le cadre formel de l'école ou en dehors; susciter la mise en place de systèmes d'informations et de structures spécialisées en santé sexuelle et reproductive des adolescents(es) ».*

Concernant des pays comme le Niger ou le Tchad, la recherche, à notre connaissance, n'a pas encore permis d'identifier des leviers reconnus comme efficaces pour diminuer la fécondité (et donc pour capturer le dividende démographique). Les entretiens avec certaines personnes-ressources montrent qu'il est nécessaire de sortir d'une approche démographique faite de maîtrise et d'injonctions qui laissent penser que l'on peut changer les choses sur le temps d'un projet, alors que l'on s'inscrit nécessairement ici sur du temps long: les transitions démographiques s'inscrivent dans des échelles de temps de l'ordre de 30 à 70 ans, soit bien plus longues que la durée des projets s'étalant entre 4 et 6 ans.

[5] Les projets sélectionnés et conduits dans le cadre du programme DEMENTREND ont été soutenus par l'engagement de l'Agence inter-établissements de recherche pour le développement (AIRD), l'AFD et la *William and Flora Hewlett Foundation*.

3.1.3 – La Feuille de route répond-elle aux besoins spécifiques de l'ASS ?

L'analyse des documents stratégiques élaborés par les enceintes africaines permet de répondre favorablement à cette question. En effet, si l'on considère que la Feuille de route de l'Union africaine (UA) « *Tirer pleinement profit du dividende démographique en investissant dans la jeunesse* » (FRUA 2017) représente bien les besoins spécifiques de l'ASS, alors la FRDDA est bien pertinente au regard des besoins des populations. Cependant, la Feuille de route de l'Union africaine (FRUA) se contente trop souvent d'incantations générales et mal définies: « *Élaborer des stratégies pour la création d'emplois* », « *Révolutionner le secteur de l'éducation en Afrique* », etc. L'analyse des politiques et stratégies nationales récentes du Niger ou du Sénégal⁶ (développement durable, santé, éducation, genre, etc.) montre la validité des choix stratégiques de la FRDDA. Mais, au Niger notamment, beaucoup de ces documents politico-stratégiques semblent avoir été écrits sous l'influence d'un technocratisme qui a du mal à penser au-delà du produit intérieur brut (PIB) et de la « productivité du capital humain ». Les documents stratégiques récents du Niger (depuis la stratégie de développement durable jusqu'à la stratégie nationale portant sur l'autonomisation économique des femmes au Niger) ne contiennent par exemple aucune occurrence des locutions comme « économie sociale et solidaire » ou « agroécologie » (une seule occurrence du mot « bien commun »), soit en plein décalage avec les enjeux majeurs du pays.

3.1.4 – La Feuille de route et les orientations stratégiques françaises

L'analyse d'occurrences de mots ou locutions dans les principaux documents stratégiques et/ou légaux, publiés après 2010, classés par source⁷, avait pour objectif de montrer la teneur de ces documents en « enjeux de population » et les inflexions potentielles relevées entre 2010 et 2020. Les documents du premier groupe (MEAE) affichent un pic d'utilisation du mot « démographie » en 2016 et 2017 et utilisent

[6] Par exemple: Sénégal: Plan Sénégal Émergent (PSE) 2014-2023. Niger: Plan de développement économique et social (PDES) 2017-2021; Politique nationale de population 2019-2035.

[7] Groupe 1: République Française/MEAE; groupe 2: Sénat/Assemblée nationale; groupe 3: autres gouvernances (CNDSI et CICID); groupe 4: AFD.

très peu les mots « dividende démographique » et « fécondité ». On note l'omniprésence des mots « genre » et « droits ». Les documents du deuxième groupe (Parlement) donnent une image différente: les mots « démographie » ou « maîtrise de la fécondité » sont les éléments dont la fréquence est la plus forte, alors que le dividende démographique y est abordé essentiellement de manière négative. Dans les documents du troisième groupe (CICID), le mot « dividende démographique » n'apparaît pas. Les mots « droits », « inclusion » et « solidarités » sont beaucoup utilisés, de même que « entrepreneuriat social » et « économie sociale et solidaire » (ESS). Dans le groupe 4 (AFD), le POS 2018-2022 marque une vraie rupture et un changement de paradigme par rapport aux documents de stratégie française analysés par les évaluateurs: *transitions démographiques (mais ni dividende démographique, ni fécondité); biens communs; co-développement; transformation de nos modèles économiques et sociaux; lien social (commun des communs); apprendre des pays du Sud pour notre propre développement; réflexe partenarial; « mettre la France en coopération »; la vision du développement n'est plus un simple processus de rattrapage; résilience; « polypolarité »; priorité non souveraine; etc.* Le POS 2018-2022 met en parallèle la difficulté des changements d'habitudes, voire de mentalités/comportements, nécessaires pour les transitions démographiques dans les pays sahéliens avec les changements de mentalité et d'habitudes pour les autres transitions nécessaires dans les pays développés (écologiques, sociales, mais aussi démographiques).

3.1.5 – La Feuille de route et les Objectifs de développement durable (ODD)

L'analyse du degré d'alignement de la FRDDA sur les principales politiques et stratégies internationales et régionales relatives à la santé et aux droits sexuels et reproductifs a montré que la Feuille de route est bien alignée sur les principes de haut niveau des conventions et des standards internationaux. Certaines composantes clés, comme l'amélioration de l'accès aux services DSSR, la mise à l'échelle de l'éducation sexuelle, la lutte contre les causes des inégalités entre les sexes et la promotion des droits des femmes sont bien intégrées. Cependant, l'analyse montre qu'elle ne contient pas de dispositions explicites concernant le droit d'accès à des services d'avortement sûrs et de

qualité, sur l'importance de services de santé sexuelle et reproductive de qualité, confidentiels et rapides, y compris pour les enfants. Il manque des dispositions explicites concernant la participation des enfants et des jeunes au cycle des programmes DSSR, les violences basées sur le genre, la discrimination fondée, par exemple, sur l'orientation sexuelle, l'identité sexuelle ou le handicap. L'ambition de ne laisser personne de côté (« *leaving no one behind* ») – qui constitue un élément central des Objectifs de développement durable (ODD) – n'est pas suffisamment intégrée dans la Feuille de route.

L'omission dans la Feuille de route des groupes vulnérables et des populations affectées par les catastrophes humanitaires n'indique pas seulement un hiatus avec l'agenda international, mais aussi une compréhension lacunaire de l'approche par les « droits ». Certains documents clés, comme la stratégie globale pour les femmes, les enfants et la santé des adolescents (2016-2030) ou le Protocole de Maputo ne sont pas mentionnés. Le travail politique (et les difficultés associées) requis en matière de plaidoyer et d'économie politique pour réduire les taux de fécondité n'est pas suffisamment mentionné. Concernant le genre, la Feuille de route se limite à la promotion des droits des femmes en général, sans aborder certains droits spécifiques en matière de DSSR qui sont particulièrement violés en ASS comme, par exemple, le droit des femmes et des filles à avoir le contrôle de leur sexualité, de leur santé sexuelle et reproductive et de leurs droits en matière de reproduction (indicateur 5.6.1. ODD). La réduction des violences basées sur le genre est mentionnée, mais elle ne fait pas partie des interventions stratégiques. L'importance de traiter les causes profondes de l'inégalité des sexes et d'impliquer les garçons et les hommes en tant qu'acteurs clés du changement n'est pas plus évoquée.

3.1.6 – Pertinence de l'approche dividende démographique en ASS

Mettre en avant le concept de dividende démographique est pertinent dans le sens où c'est l'Afrique et les pays sahéliens qui le demandent et le mettent en avant eux-mêmes. Par ailleurs, des partenaires comme la Banque mondiale (BM) et le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) en ont fait leur cheval de bataille. Comme on l'a vu plus haut, le dividende démographique est au centre de toutes les attentions régionales et nationales africaines depuis 2016, avec une

concentration particulière sur l'année 2017. Mettre en avant le dividende démographique, c'est montrer que l'on parle le même langage et que l'on partage la même vision que les autres institutions dans le secteur de l'aide publique au développement (APD) (bailleurs de fonds ou bénéficiaires).

Les principaux partenaires techniques et financiers (PTF) ont mis en avant le dividende démographique dans leurs programmes d'aide ou leurs programmes de travail. Un des projets les plus emblématiques à ce sujet est le projet pour l'autonomisation des femmes et le dividende démographique au Sahel (SWEDD, *Sahel Women's Empowerment and Demographic Dividend*), financé par la Banque mondiale; le projet a démarré en 2015 dans plusieurs pays (notamment au Niger) pour un budget total de 172 M USD. L'une des activités phare du SWEDD a consisté à financer un observatoire national du dividende démographique dans chacun des sept pays bénéficiaires.

Le dividende démographique est souvent perçu d'abord comme un outil de communication ou de plaidoyer. Cependant, l'utiliser comme plaidoyer ne veut pas dire tomber dans l'illusion de causalités mécanistes. Les démographes ne cachent pas l'importance des facteurs géostratégiques qui ont permis à des pays comme la Corée du Sud d'émerger comme puissance économique mondiale. L'erreur serait d'entraîner un excès d'optimisme ou d'illusions rassurantes en ASS, en brandissant la théorie du dividende démographique à tout-va. Les modèles économiques basés sur le dividende démographique doivent être considérés comme des possibilités plutôt que comme des prédictions. Le travail de terrain réalisé au Niger par les consultants a permis de questionner la pertinence et l'efficacité des observatoires du dividende démographique: les rapports d'activités de ces observatoires montrent beaucoup de recommandations en forme de truismes (par exemple: « accorder la priorité à l'éducation » ou « moderniser le secteur informel »).

3.1.7 – La Feuille de route est-elle basée sur une logique d'intervention ?

La reconstruction de la théorie du changement sur la base des éléments clés du narratif de la FRDDA montre des faiblesses en matière de liens de causalité entre les différents niveaux de la hiérarchie des résultats. La FRDDA fournit peu d'informations sur l'étendue et la

portée des activités de plaidoyer au niveau national et régional et sur l'ambition concrète en matière de résultats. De plus, les impacts souhaités ne sont pas explicitement formulés.

3.2 Dans quelle mesure la Feuille de route a-t-elle contribué à renforcer les moyens internes associés au sujet (cohérence interne, efficacité du discours stratégique) ?

Constats principaux

Ni l'analyse de l'évolution (2010-2019) des budgets alloués aux projets au Niger, ni les entretiens avec les personnes-ressources ne permettent de confirmer l'hypothèse d'une augmentation des subventions aux secteurs sociaux qui sera une conséquence de la FRDDA. L'AFD a pérennisé un poste de démographe pour renforcer son département Diagnostics économiques et politiques publiques (ECO) et a désigné un point focal « démographie » au sein de sa division Santé et protection sociale (SAN). Le suivi de la FRDDA qui incombait au département Afrique (AFR) n'a pas été mis en place. L'enquête en ligne organisée au sein de l'AFD a montré une notoriété mitigée de la FRDDA et un faible niveau d'appropriation.

3.2.1 – Adéquation des moyens avec les ambitions

Si l'on regarde le cas du Niger, la comparaison des montants des projets et programmes (2010-2016 vs 2017-2020)⁸ ne montre pas d'augmentation des moyens pour le secteur de la santé entre les deux périodes analysées. En revanche, le budget « éducation, formation professionnelle et emploi » est passé de 1 à 46 M EUR (dont 30 M EUR pour l'appui au secteur de l'éducation). Néanmoins, les entretiens avec les personnes-ressources ne permettent pas de confirmer l'hypothèse d'une augmentation des subventions en faveur de ce secteur due à la FRDDA. On constate une augmentation massive des aides (prêts et subventions) au secteur « agriculture et sécurité alimentaire » (de 16 à 132 M EUR) et au secteur « infrastructures et développement urbain » (principalement le sous-secteur « énergie ») (de 0 à 137 M EUR).

[8] Source: base de données AFD <https://opendata.afd.fr/explore/dataset/donnees-aide-au-developpement-afd/information>). L'équipe d'évaluation ne connaît pas le degré de complétude de cette base de données.

3.3 Dans quelle mesure la Feuille de route contribue-t-elle à une meilleure mobilisation et organisation du travail à l'AFD (efficacité du discours stratégique) ?

Constats principaux

Il n'y a pas beaucoup d'éléments qui montrent une meilleure mobilisation et organisation du travail dues à la FRDDA. L'enquête et les entretiens soulignent les difficultés du « travailler ensemble » des différentes directions exécutives de l'AFD et les limites de la collaboration entre les départements et les divisions. La nouvelle initiative « Genre et Sahel » (EDIFIS) est ambitieuse dans ses volontés d'approches transversales et multidisciplinaires. Il est encore prématuré de parler des résultats de projets comme le GPDN au Niger.

3.3.1 – Notoriété interne et niveau d'appropriation de la Feuille de route

L'équipe d'évaluation a organisé une enquête en ligne⁹ (entre mars et mai 2020) dans le but d'apprécier les perceptions et les connaissances du personnel de l'AFD dans le domaine des enjeux démographiques, particulièrement ceux en lien avec la mise en œuvre de la Feuille de route. Inférieur à 20 %, le faible taux de réponse ne permet pas de considérer les résultats de ce questionnaire comme représentatifs. Néanmoins, il est en soi une information et permet toutefois de mettre en évidence certaines tendances. Tout d'abord, la Feuille de route n'a pas fait l'objet d'un suivi alors qu'il avait été décidé que le département Afrique (AFR) de l'AFD serait en charge de ce suivi.

Ensuite, plus de la moitié des participants à l'enquête (20) ont déjà entendu parler de la Feuille de route, 13 n'en ont pas entendu parler et quatre répondants n'étaient pas sûrs d'en avoir entendu parler. La connaissance de son contenu est encore moindre : 29 participants se perçoivent comme pas ou peu familiers de cette thématique, cinq ont répondu être familiers avec son contenu et enfin trois participants ont répondu être très familiers avec son contenu.

Les résultats indiquent également que les connaissances dans les domaines des

transitions démographiques sont généralement fragmentaires : 25 sur 37 répondants ont estimé que le concept de « dynamiques démographiques » n'est pas (ou mal) compris à l'AFD.

Malgré la faible connaissance de la FRDDA, les répondants ont fait état de certaines améliorations au cours des trois dernières années dans les domaines suivants : (i) renforcement des capacités techniques dans le domaine des enjeux de population ; (ii) renforcement des capacités techniques en matière de droits et santé sexuels et de la reproduction (DSSR) ; (iii) augmentation de la réflexion, la capitalisation des expériences et l'apprentissage dans les domaines des enjeux de population ; (iv) les documents stratégiques/opérationnels ont été influencés/enrichis par les orientations et priorités de l'AFD en matière d'enjeux de population ; (v) l'intégration du genre est plus systématique dans la conception/instruction et la mise en œuvre des projets. En ce qui concerne ce dernier point, les commentaires indiquent toutefois que si les discussions et les réflexions sur le genre sont devenues plus systématiques lors de l'instruction d'un projet, son intégration opérationnelle lors de sa mise en œuvre n'est pas toujours effective.

Des répondants n'ont pas perçu de changements ou ont exprimé des opinions contradictoires au niveau de : (i) la capacité des différentes directions exécutives de l'AFD à travailler ensemble ; (ii) la collaboration/coordination entre les différents départements et/ou divisions de l'AFD ; (iii) l'utilisation des priorités de l'AFD en matière de démographie lors de l'identification/conception/instruction des projets en ASS ; (iv) l'utilisation des études et recherches dans le domaine des transitions démographiques et sociales menées par l'AFD ou ses partenaires pendant la conception, l'instruction et la révision des projets en ASS ; (v) l'adoption et l'utilisation d'outils efficaces et appropriés pour travailler avec les décideurs politiques en ASS dans le domaine de la démographie ; (vi) l'intégration d'une approche fondée sur les droits dans les programmes de démographie.

Les entretiens avec les personnes-ressources au siège et dans les agences de l'AFD confirment en partie les résultats de l'enquête et mettent en avant les difficultés de nouer des partenariats en interne à l'AFD pour développer des approches intégrées. Certains mettent en avant la difficulté de l'AFD à se donner une légitimité dans les domaines « santé, démographie, approche par les droits », en raison également de ce qu'ils considèrent comme une monopolisation de la « santé globale » par le MEAE.

[9] L'enquête, s'articulant autour de 24 questions, a été menée auprès de 223 agents de l'AFD basés soit au siège soit dans le réseau (agences pays). Au niveau du siège, le questionnaire a été envoyé aux agents de trois directions exécutives de l'Agence : Opérations (DOE) ; Innovation, Recherche et Savoirs (IRS) ; Stratégie, Partenariats et Communication (SPC).

3.3.2 – Amélioration de la coordination entre les différentes équipes de l’AFD

Ni l’enquête en ligne, ni les entretiens (siège et agences) n’apportent d’éléments permettant d’affirmer que la Feuille de route a contribué à l’amélioration de la coordination interne (entre directions exécutives) sur le sujet des enjeux démographiques. Comme déjà dit, les répondants à l’enquête n’ont pas perçu de changements ou ont exprimé des opinions contradictoires au niveau de la collaboration/coordination entre les différentes directions, départements et/ou divisions de l’AFD.

Il serait utile d’observer dans quelle mesure l’initiative EDIFIS, lorsqu’elle sera relancée, pourrait permettre de montrer des progrès dans le « travailler ensemble ». La production intellectuelle récente du département ÉCO en matière d’enjeux de population devrait également nourrir à la fois le « sectoriel » et la réflexion opérationnelle.

3.3.3 – Contribution de la Feuille de route à la réflexion stratégique et capitalisation d’expériences

Les évaluateurs n’ont pas noté la mise en place de temps de capitalisation internes au cours de l’exécution des projets ou à l’issue de leur achèvement. L’équipe d’évaluation n’a pas d’information sur l’apport éventuel de la Feuille de route à l’élaboration des documents stratégiques en matière de genre.

Nous n’avons pu recueillir aucun élément permettant de montrer une quelconque influence de la Feuille de route sur d’autres contenus stratégiques comme ceux en matière de gouvernance, de migration ou d’urbanisation.

3.4 Dans quelle mesure la Feuille de route a-t-elle eu un effet sur les activités de l’AFD? (efficacité du discours stratégique sur les opérations)

Constats principaux

Hors le cofinancement de la série télévisée (et radiophonique) « C’est la vie! » en Afrique de l’Ouest et hors l’initiative EDIFIS (Genre et Sahel) en cours d’instruction, on ne peut pas encore parler de nouvelles générations de projets sur les enjeux de population. Mais il ne s’est écoulé que deux années « normales » (2018 et 2019¹⁰) depuis l’édition de la Feuille de route en décembre 2017,

[10] En raison de la crise liée à la pandémie de la COVID-19, l’année 2020 ne peut pas être considérée comme une année normale.

ce qui est peu pour avoir des effets substantiels au niveau des opérations et pour constater la prise en compte des résultats de la recherche récente sur le contenu des projets. L’absence de plateformes effectives de dialogue sectoriel ou intersectoriel dans des pays comme le Niger limite également les ambitions en matière de « nouvelles générations de projets ».

3.4.1 – Les effets en matière d’innovation et de conception des projets

Il semble que la Feuille de route ait été un élément déclencheur de l’initiative EDIFIS. Cette initiative est toujours en instruction et semble avoir été mise en suspens en 2020. EDIFIS semble une initiative ambitieuse dans sa vision transversale (éducation, DSSR, genre, insertion des femmes et des filles au Sahel). Elle vise à amplifier l’action en matière d’égalité et de genre, en complémentarité avec celles menées par les différents acteurs du développement et les autres bailleurs de fonds.

Le projet GPDN au Niger s’est résolu-ment engagé vers plus de transversalité (enjeux démographiques, dividende démographique, jeunes et adolescents) en complémentarité directe de projets de la Banque mondiale. Une réponse plus détaillée est apportée dans l’analyse de l’échantillon de projets ci-après à la cinquième question évaluative.

Quant à la conception des projets, ceux retenus dans l’échantillon ont connu une phase d’identification antérieure ou concomitante avec la Feuille de route. L’analyse des projets en cours d’identification ou d’instruction ne faisait pas partie du périmètre de l’évaluation. Il serait néanmoins intéressant, dans le cadre d’une prochaine évaluation, d’analyser la teneur des nouveaux projets (en phase d’identification/instruction) en matière d’« enjeux démographiques et droits ».

3.4.2 – Effets sur le contenu du dialogue institutionnel avec les pays concernés

Si, par dialogue institutionnel, on entend « dialogue sectoriel ou intersectoriel dans les pays bénéficiaires », la mission réalisée au Niger a permis de constater que ce dialogue est très peu présent sur place. En effet, le Niger n’a pas les moyens d’exercer un véritable pilotage de la multitude de projets SRMINAJ (Santé de la reproduction, maternelle, infantile, néonatale, des adolescents et des jeunes) – dividende

démographique – DSSR. Toutes les politiques publiques analysées au Niger ont été élaborées avant ou au moment de la Feuille de route. Il est très difficile de mesurer la contribution individuelle des documents stratégiques élaborés par les PTF aux documents politico-stratégiques des pays bénéficiaires.

3.4.3 – Articulation entre activité de recherche et production de projet

Les évaluateurs ne détiennent pas suffisamment d'éléments permettant de confirmer ou infirmer la bonne articulation (ou l'amélioration) entre « recherche » et « projets ». Les entretiens avec les personnes-ressources montrent une certaine inadéquation entre la recherche (et notamment la recherche académique) et ce qui pourrait être utile pour les projets. La conversion des résultats de recherche en action opérationnelle reste difficile à réaliser. Le « comment » reste entier. Des domaines à explorer davantage pour donner plus de pertinence aux projets ont été identifiés par les opérationnels de l'AFD : le département ECO s'est résolument engagé plus récemment dans l'exploration de ces domaines.

Par ailleurs, les projets signés retenus dans l'échantillon pour l'évaluation avaient tous un début d'instruction qui remontait à 2017 au plus tard (donc une concomitance avec la Feuille de route), rendant donc impossible le fait que des recherches post-FRDDA auraient pu avoir un impact sur leur instruction. L'initiative EDIFIS aurait pu être alimentée par les résultats de la recherche (enjeux démographiques) effectuée en 2017-2019. Cependant, son instruction a été suspendue depuis 2020. Il sera certainement plus intéressant de mesurer l'articulation recherche – projets pour ceux qui seront instruits dans les prochaines années.

3.5 Pertinence, cohérence et débuts de résultats d'opérations en lien avec la Feuille de route

Les deux pays retenus pour le travail de terrain sont le Niger et le Sénégal. L'échantillonnage a été élaboré sur la base des trois critères suivants (dans les secteurs sociaux) :

- **critère « montage en partenariats ou initiatives »**, généralement multi-pays qui couvrent également l'un des deux pays sélectionnés (Sénégal et Niger) pré- et post-FRDDA : DEMENTREND (IRD), Partenariat de

Ouagadougou, Muskoka, DEMSAN (OOAS), DEMOSUD (INED), FP2020/EWEC, SWEDD, Partenariat avec la BMGF, Alliance Droits & Santé, EDIFIS, « C'est la vie ! » ;

- **critère « montage avec maîtrise d'ouvrage (MOA) publique »** (dans les domaines de la santé, l'éducation et la formation professionnelle) ;
- **critère « montage avec opérateurs de la société civile »** : projets multi-pays mais couvrant l'un des deux pays retenus ou les deux (Sénégal et Niger).

3.5.1 – Pertinence avec les demandes des pays bénéficiaires

Niger

Les projets répondent bien à la demande des pays bénéficiaires (si l'on se base sur les documents politiques et stratégiques du pays). Compte tenu du fait que les bénéficiaires finaux sont rarement associés à l'instruction des projets, il est difficile de savoir si ces projets répondent bien aux demandes du pays. La pertinence est toujours bonne car on s'aligne sur des stratégies appuyées par le Nord.

Les responsables nigériens et les coordonnateurs techniques des projets interrogés mettent en avant de grandes difficultés de coordination de toutes les aides financières accordées aux secteurs santé – démographie – DSSR, sous la responsabilité de plusieurs entités gouvernementales (et où interviennent de nombreuses OSC) : « *Il faudrait cartographier tout cela... cela fait un peu désordre* ». Par ailleurs, certains PTF déplorent qu'il y ait trop peu d'avancées sur les enjeux « droits » : oppositions entre cadres/droits normatifs et référentiels religieux et traditionnels.

Sénégal

De manière générale, les responsables étatiques en charge de la mise en œuvre des projets, affirment que les projets AFD sont bien alignés sur les politiques du pays et bien coordonnés avec ceux des autres PTF. Si les financements AFD de projets au Sénégal sont certes bien alignés sur les documents politiques et stratégiques du pays, leurs axes d'intervention en revanche ne reposent généralement pas sur une analyse des besoins des populations qui en sont pourtant les bénéficiaires finaux. Les projets PASME 1 et 2 et le projet sur l'emploi des jeunes sont en cohérence avec l'objectif de développement humain inscrit comme pilier important du Plan Sénégal Émergent (PSE).

3.5.2 – Une évolution vers des opérations plus transversales et innovantes au Niger et Sénégal ?

Niger

Un projet comme le GPDN marque la volonté de dépasser le cadre strict de la santé pour aller vers les enjeux de population (touchant à la fois la santé, la protection sociale, les bourses de scolarisation, etc.) Il y a donc bien « transversalité » et une évolution opérationnelle de l'AFD vers une approche intégrée. En revanche, si cette évolution est une innovation au niveau de l'AFD, elle ne saurait être considérée comme une innovation « brute » dans le sens où le projet s'est calqué sur les interventions du PAPS et du SWEDD de la Banque mondiale. En outre, la transversalité implique de travailler avec plusieurs ministères (ministère de la Santé, ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant, ministère de la Population, Primature avec les filets sociaux), ce qui n'est pas favorable à l'efficacité de l'exécution des projets (dans leur mode opératoire). Enfin, cette transversalité dans la conception du projet ne s'est pas traduite par une organisation de travail transversale au sein de l'AFD entre chefs de projet appartenant à des divisions sectorielles distinctes.

Sénégal

L'analyse de l'échantillon de projets au Sénégal ne montre pas de véritables collaborations entre les divisions techniques de l'AFD pour favoriser l'innovation et la transversalité entre les projets. Aucun des projets étudiés n'a impliqué plus d'une division technique de l'AFD. Selon les sources, les processus de collaboration entre les divisions OSC, SAN et les agences pays dans l'instruction des projets ont été améliorés au cours des dernières années. Cependant, les consultants ne sont pas en mesure d'apprécier le lien avec la Feuille de route.

Selon les interlocuteurs nationaux (ministères et OSC sénégalaises), la manière de concevoir et de planifier les projets n'a pas changé au cours de la dernière décennie. Que ce soit les financements attribués au gouvernement ou aux OSC, le schéma n'a pas évolué et laisse peu de place à l'innovation nécessaire à davantage de transversalité. Les informateurs clés perçoivent que des améliorations ont été apportées aux procédures en 2016 et en 2018 pour une meilleure collaboration des structures en interne. Mais les perceptions des personnes-ressources témoignent d'une utilisation limitée

des opportunités et des effets catalyseurs de l'intégration de l'éducation DSSR dans les projets d'emploi des jeunes.

3.5.3 – Des partenariats source d'effets de levier et de complémentarité ?

Niger

Il n'y a pas vraiment de partenariat entre bailleurs de fonds, sauf pour le financement des projets portés par les OSC. L'alignement du GPDN sur le Projet d'appui à la population et à la santé (PAPS) de la Banque mondiale ne peut pas vraiment être considéré comme un partenariat (tout au plus peut-on parler de cohérence et de complémentarité entre projets des PTF). En revanche, il y a bien un effet de levier et une mutualisation des outils développés par les structures nationales dans le cadre des « filets sociaux » et par les projets qui financent des bourses de scolarisation (PAPS et GPDN) : les projets ne recréent pas leur propre « registre des ménages vulnérables » et utilisent le même registre développé par les autorités nigériennes.

Le nombre d'interventions en SRMINAJ, DSSR, genre, VBG (violences basées sur le genre), etc. est tel que cela génère des problèmes de coordination. Cette accumulation d'interventions nécessiterait une cartographie pour savoir qui fait quoi, et où. Presque personne, parmi les personnes interviewées au Niger, n'a entendu parler de la *Spotlight Initiative* (lutte contre les VBG) financée par l'Union européenne (UE), pourtant en phase d'évaluation à mi-parcours en 2020-2021. Dans ce contexte, l'opportunité de capitalisations croisées semble moins probable que le risque de redondances entre interventions/projets.

Sénégal

Les deux projets bilatéraux santé analysés (PASME 1 et 2) ont démarré respectivement en 2012 et 2014, donc bien avant la conception de la Feuille de route, et sont toujours en cours d'exécution. Aucun des informateurs clés n'a décrit d'effets de levier ou de capitalisation croisée avec d'autres programmes, mais ils reconnaissent une certaine complémentarité entre projets. Il n'y a pas eu de réelle coordination avec d'autres PTF bilatéraux ou multilatéraux pour explorer des effets de levier potentiels.

Les deux projets OSC mis en œuvre par Equipop, dans le domaine DSSR, montrent des effets de levier et des capitalisations croisées entre les membres du réseau « Alliance Droits & Santé »

et le « Mouvement des jeunes féministes ». Les OSC membres de huit pays se retrouvent depuis plusieurs années lors de réunions annuelles afin de partager leurs expériences et de renforcer le travail en réseau pour une meilleure réalisation des droits sexuels et reproductifs des jeunes filles et des femmes. À la suite de ces réunions, elles ont lancé la campagne de plaidoyer commune « Je veux savoir » pour un accès accru à une éducation sexuelle complète dans les pays de la sous-région, ont harmonisé leur langage et leurs messages de plaidoyer et ont contribué à l'élaboration et à la mise en œuvre des nouveaux projets financés par un fonds d'innovation mis à disposition des OSC nationales par Equipop. Ces nouveaux projets ont été conçus dans le cadre des « Labs d'incubation » qui permettent aux organisations nationales de la société civile d'échanger sur les bonnes pratiques et d'intégrer les résultats de l'apprentissage dans la conception de leurs nouveaux projets.

Par ailleurs, l'AFD et la BMGF ont réussi à introduire des effets de levier dans leur soutien aux OSC dans les projets régionaux de DSSR. Elles ont également investi conjointement dans le soutien d'autres projets régionaux tels que DEMSAN (non actif au Sénégal). L'AFD et la BMGF ont renouvelé leur accord de partenariat en 2020.

Concernant le Partenariat de Ouagadougou (PO), les entretiens avec l'AFD et avec d'autres PTF du PO ont montré des opinions divergentes sur l'efficacité de ce partenariat en matière de complémentarité et de valeur ajoutée. L'AFD reconnaît que son engagement et sa visibilité n'ont pas toujours été une priorité, ce qui est en partie lié à la répartition des rôles entre l'AFD et le MEAE. De plus, les agences locales de l'AFD ne sont pas suffisamment dotées en personnel pour assurer une représentation auprès des instances régionales en matière de santé de la reproduction. Les informateurs clés confirment que l'AFD n'est pas assez visible lors des rencontres régionales du PO et sont unanimes sur le fait que l'AFD est un partenaire essentiel qui, actuellement, n'utilise pas suffisamment son potentiel d'influence dans le domaine des enjeux démographiques en Afrique de l'Ouest.

3.5.4 – Un meilleur ciblage des populations jeunes et adolescentes

Niger

Le ciblage des jeunes et des adolescents et l'importance grandissante de l'approche DSSR ne fait aucun doute, tant dans les projets AFD bilatéraux que dans les projets AFD/OSC. Cependant, le nombre de projets qui ciblent les jeunes et les adolescents au Niger (et au Sahel en général) est tel que l'enjeu est maintenant de pouvoir coordonner ces interventions. Un enjeu principal est le maintien des filles à l'école, ce qui implique une lutte permanente (et longue) pour maintenir le droit à l'éducation ainsi que beaucoup de recherches et d'expérimentations de terrain pour alimenter les projets sur les risques de blocage et la façon de les atténuer.

Sénégal

La volonté de cibler les populations jeunes et adolescentes est bien revendiquée par l'AFD et se retrouve dans ses appuis stratégiques. Les projets PASME 1 et 2 ont des composantes bien claires de santé de la reproduction des adolescents et des jeunes (SRAJ). De plus, la contribution de l'AFD à la diffusion du feuilleton « C'est la vie! » est reconnue et saluée. L'Alliance nationale des jeunes pour la SRAJ du Sénégal a cependant exprimé des frustrations sur le fait que les jeunes, s'ils sont souvent consultés lors des analyses institutionnelles, sont laissés de côté lors de la mise en œuvre des interventions.

Dans les projets Equipop, les jeunes filles et les femmes sont généralement les bénéficiaires directs des financements souvent dans un rôle de premier plan dans la mise en œuvre en tant qu'agents de changement. En l'absence d'une analyse de genre et d'évaluations concluantes, il est difficile de se prononcer sur la contribution des projets AFD à des résultats « genre » transformateurs, donc à des changements durables des normes et des pratiques discriminatoires envers les filles et les femmes dans la société. Selon les partenaires OSC, les normes patriarcales continuent de prévaloir, et des investissements à long terme sont nécessaires pour réaliser des progrès significatifs vers une société plus égalitaire en matière de genre dans le domaine des DSSR.

3.5.5 – Quels résultats d’ores et déjà visibles ?

Niger

Il est encore un peu tôt pour mesurer les résultats du GPDN au Niger (dont la première année opérationnelle s’inscrivait en 2019). Par ailleurs, le projet GPDN (d’un montant de 10 M EUR) vient en complément du PAPS (d’un montant de 103 M USD) et du SWEDD (d’un montant de 172 M USD), tous deux projets de la Banque mondiale: l’attribution directe des résultats à une source financière ou à une autre est un exercice très délicat. Le GPDN appuie bien les politiques publiques (et même l’élaboration de ces politiques) qui devraient produire des résultats en matière d’enjeux de population et de transitions démographiques.

Les projets AFD en appui au secteur de l’éducation et de la formation analysés ont pris la forme d’aide budgétaire sectorielle (ABS): les procédures du Fonds commun sectoriel éducation (FCSE) s’alignent sur celles de l’État. Les deux projets (PAEQ et FCSE) mettent l’accent sur la promotion de l’accès des filles à l’école, avec une différence d’approche: « *Le PAEQ mettait l’accent en effet sur la scolarisation des filles alors que le FCSE met l’accent sur la réduction des inégalités en encourageant la conduite de diagnostics locaux* » (extrait d’un entretien avec une personne-ressource AFD).

Sénégal

Comme indiqué précédemment, nous n’avons reçu qu’un seul rapport d’évaluation pour l’échantillon de projets au Sénégal (le rapport d’évaluation préliminaire du projet PASME disponible dans un format de débriefing PPT^[1]). Selon ce seul rapport d’évaluation disponible, les interventions de renforcement des capacités ont été entièrement réalisées et pour la plupart dans les délais prévus, mais certaines composantes liées à la qualité des soins et aux dimensions de genre n’ont pas été suffisamment intégrées.

La performance globale du projet « Emploi des jeunes » a été jugée mitigée en 2018^[2].

Les projets OSC financés par l’AFD ont contribué au renforcement des OSC nationales de plusieurs façons: par exemple, ces dernières ont une plus grande capacité en matière de gestion de projet, elles sont mises en réseau

au niveau du Sénégal et dans toute la région ouest-africaine et ont commencé le travail de mobilisation des communautés et des dirigeants pour leur cause. L’accent mis sur les jeunes filles et les femmes a contribué à renforcer leurs capacités en matière de leadership, de citoyenneté et de DSSR, même si le nombre d’OSC reste relativement faible. Le feuilleton « C’est la vie ! » est devenu très populaire. Selon les jeunes femmes interrogées, il est largement suivi et a contribué à briser le silence sur les questions taboues liées aux DSSR dans les ménages et parmi les pairs.

3.5.6 – Ces projets impliquent-ils le renforcement d’OSC nationales ?

Les interviews réalisées et l’analyse de la documentation projet confirment que le renforcement de capacités des OSC nationales est un objectif systématique des financements AFD.

Niger

La collaboration et la mise en réseau des OSC nationales avec des ONG françaises comme Equipop (sur financement AFD) avec d’autres ONG nigériennes et internationales, ont été largement profitables d’un point de vue structurel et organisationnel, mais aussi pour leur visibilité au Niger. Dans le cadre de « *Change Lab* », plus de 60 projets ont été déposés par les membres de l’Alliance Droits & Santé pour une demande de financement qui s’élève à un montant cumulé de plus de 5 M EUR, et plus de 30 d’entre eux ont été acceptés et financés par des bailleurs de fonds internationaux.

Sénégal

L’un des piliers du travail de l’AFD a été de soutenir les OSC nationales et françaises dans leurs efforts pour faire progresser les DSSR et l’autonomisation des femmes (les projets AFD-OSC). Equipop a mis en place et appuie plusieurs réseaux d’OSC locales dans la sous-région et a conclu des accords sous-contractuels avec les ONG sénégalaises. Les informateurs clés interrogés ont émis des commentaires positifs sur l’engagement croissant de l’AFD à soutenir l’autonomisation et le *leadership* des femmes. En matière de contenu et de principe, l’appui stratégique de l’AFD au renforcement de la société civile dans les questions liées au genre et aux DSSR est donc visible. Les projets OSC financés par l’AFD disposent tous d’une composante d’appui au renforcement des OSC nationales.

[1] Évaluation rétrospective d’une grappe de projets « Muskoka », cabinet Pluricité, 2021.

[2] Aide-mémoire rapport de supervision de l’AFD et de la Banque mondiale, octobre 2018.

4. Conclusions et recommandations

4.1 Les enjeux et les discours

4.1.1 – Conclusions

Les ressources naturelles et socio-économiques de beaucoup de pays d'Afrique subsaharienne continuent de se dégrader et ne permettent pas d'absorber adéquatement le poids de leur démographie galopante. Toute la sagesse accumulée du Niger reste impuissante devant une population qui décuple sur la durée d'une vie humaine (de 5 à 50 millions d'habitants sur 80 ans), et devant les impacts d'un changement climatique dont les sahéliens ne sont pas responsables.

Cela implique, pour les pays comme le Niger, de changer leurs comportements natalistes¹³, et, pour les pays développés, de changer leurs comportements productivistes/consuméristes¹⁴ basés sur l'utilisation des énergies fossiles. Ces changements de comportements ne se décrètent pas. Il s'agit donc bien d'enjeux partagés, partant de coopération et de co-développement.

Si l'on regarde l'évolution de l'APD dans le secteur de la santé en Afrique depuis 20 ans, l'accent s'est déplacé de la santé maternelle et infantile (SMI) vers les droits et la santé sexuelle et de la reproduction (DSSR) (incluant les VBG)¹⁵. Ce déplacement de thématique est le corollaire d'un glissement d'une approche basée sur l'offre à une approche centrée sur la demande (les droits de la demande vs les obligations de l'offre).

Cette évolution de la SMI vers les DSSR est également observable dans les opérations financées par l'AFD depuis quelques années. Cependant, l'autonomisation (et les droits) des femmes et des jeunes filles est encore

très souvent présentée comme une opportunité d'accroître leur productivité (scolaire ou économique), comme s'il fallait toujours justifier une avancée de liberté par ses conséquences économiques (comme le fait souvent l'argument du dividende démographique).

La Feuille de route de 2017 a acté la volonté de prise en compte effective des perspectives de « baisse de fécondité » et de « dividende démographique » dans les futurs projets et programmes de l'AFD. Cela s'est concrétisé dans des projets ou initiatives comme le GPDN au Niger, EDIFIS (en cours d'instruction), le cofinancement du SWEDD au Mali, ou encore la participation de l'AFD au financement de la *sitcom* « C'est la vie! ». Cela a également permis à l'AFD de monter en puissance dans le financement des « projets à l'initiative des OSC », avec des ONG résolument du côté de l'approche DSSR. La Feuille de route est en cohérence avec les conventions et discours français et internationaux, avec les discours scientifiques ainsi qu'avec les agendas internationaux (comme les ODD). Cependant, elle s'inscrit dans une logique d'aide unilatérale et de rattrapage et semble à ce titre en décalage avec les enjeux urgents du moment. L'extension des filets sociaux partout en Afrique est le symptôme de difficultés grandissantes. L'impact croissant du changement climatique sur les populations sahéliennes est un défi gigantesque. Le POS 2018-2022 de l'AFD marque réellement un changement de paradigme en prônant le co-apprentissage et le co-développement.

4.1.2 – Recommandations

À l'AFD (et à d'autres institutions de recherche)

• Recommandations sur une révision éventuelle de la Feuille de route

Les enjeux démographiques et sociaux en Afrique subsaharienne nécessiteront l'élaboration de nouveaux cadres stratégiques (sous la forme de feuilles de route ou d'autres formes). C'est le POS 2018-2022 (et son « successeur »), associé aux recherches en cours et futures, qui permettront de développer de nouvelles approches « dynamiques de population » qui ne se présenteront plus comme le déclencheur d'une aide unilatérale (« Aider les pays à maîtriser... »), mais comme une opportunité de co-crée des projets assurant un apprentissage croisé au Nord comme au Sud.

[13] Barbara M. Cooper nous rappelle l'inertie de la tradition: « Comme c'est le cas dans d'autres parties de l'Afrique, bien des femmes nigériennes indiquent qu'elles souhaiteraient non pas avoir moins d'enfants, mais au contraire en avoir davantage... Les Nigériens doivent être convaincus du fait qu'ils ont "besoin" de familles plus petites et non plus grandes... », Cooper B.M. (2013), « De quoi la crise démographique au Sahel est-elle le nom? », Politique africaine, Vol. 130, N° 2, pp. 69-88.

[14] Mais on sait aussi qu'en termes d'enjeux écologiques, un Nigérien émet 150 fois moins de CO₂ qu'un Américain des États-Unis. Si l'Afrique avait « capturé le dividende démographique » à la façon de la Corée du Sud (ou des autres « tigres » asiatiques), nous serions sans doute dans un drôle d'état pour en parler.

[15] En passant par les intermédiaires SMIN (SMI + néonatalité), SRMIN (SMIN + santé de la reproduction), SRMINAJ (SRMIN + adolescents et jeunes).

- **Recommandations concernant les pistes de recherche sur les transitions démographiques**

Les pistes de recherches futures proposées par les personnes-ressources de l'AFD sont validées par les constatations et analyses faites au Niger et au Sénégal. Que fait-on pour ceux qui sont là, maintenant et dans les dix ans à venir : des populations à nourrir, soigner et éduquer (aussi à la citoyenneté et à la démocratie) ? Quel modèle de développement finance-t-on, et quel agenda du développement ? Qu'est-ce qu'une approche sanitaire vs une approche anthropologique ? *Quid* du droit à (et de) l'urbanisme ? Migrations : que savons-nous des mobilités féminines transfrontalières ? Transdisciplinarité : quels éclairages, et non sous forme d'injonctions, peut apporter la démographie ? Que savons-nous des diasporas (par exemple maliennes) qui paient des cotisations sociales dans les pays « développés » et de leurs ayants droit restés au pays ?

Aux pays bénéficiaires (mais aussi au MEAE et à l'AFD)

- **Recommandations relatives à l'élaboration des politiques et stratégies nationales des pays bénéficiaires**

La recommandation s'adresse d'abord aux pays bénéficiaires de l'APD : contextualiser davantage les documents stratégiques (globaux ou sectoriels) (enjeux planétaires : climat, écologie, démographie, socio-économie), cibler des objectifs atteignables, mettre davantage l'accent sur l'économie sociale et solidaire (ESS), sur la réduction des inégalités et sur les biens communs. Cela se fera notamment par un renforcement des plateformes de dialogue (sectorielles et intersectorielles) : dialogue avec toutes les parties prenantes, de la population aux PTF.

Mais c'est aussi le rôle et la responsabilité des PTF et donc de l'AFD (et du MEAE), *via* ces plateformes de dialogue renforcées, d'appuyer les politiques et stratégies nationales des pays bénéficiaires à condition qu'elles reflètent raisonnablement les capacités réelles, que les objectifs soient réalisables et qu'ils soient partagés par la population. Des analyses plus concrètes en matière d'économie politique et de théorie du changement sont nécessaires pour ne pas se dérober face à de vraies questions sur la qualité du système scolaire nigérien par exemple (combien d'enfants savent écrire à la fin du cycle primaire ?), ou sur l'acceptabilité (très faible) du système de santé par la population qu'il est censé

couvrir. L'approche par le dividende démographique étudie ces questions.

4.2 Les enjeux et les projets

4.2.1 – Conclusions

Sénégal

Alors que l'AFD pourrait jouer un rôle clé dans les enjeux liés aux dynamiques démographiques en Afrique, elle n'a que peu de visibilité au niveau des dialogues stratégiques de la sous-région. Le partenariat avec la Fondation Gates (BMGF) a permis de conclure des accords de cofinancement pour plusieurs grands programmes. Ceci est un progrès important. Cependant, des synergies auraient pu être établies avec d'autres PTF clés en matière de santé comme le FNUAP.

Au cours des cinq dernières années, l'AFD a davantage concentré ses interventions sur les femmes et les jeunes, en particulier les jeunes femmes. Les partenaires ont également noté positivement l'ouverture progressive de l'AFD pour soutenir les approches transformatives en matière de genre. Toutefois, en l'absence de processus et de rapports d'analyse de genre, il n'est pas possible d'évaluer dans quelle mesure les projets de l'AFD ont contribué à attaquer les causes structurelles de l'inégalité entre les sexes.

Pour mettre en œuvre une approche fondée sur les droits, il serait essentiel que l'AFD augmente la proportion de ses investissements dans le renforcement de la société civile (française, mais surtout nationale dans les pays d'intervention de l'Agence). Ceci a déjà commencé à travers l'enveloppe croissante de l'I-OSC (dispositif initiatives OSC) et l'appel à projets (AAP) pour les ONG féministes. Elle devrait également renforcer son soutien aux groupes vulnérables et marginalisés afin de « ne laisser personne pour compte ». Un autre aspect critique est la participation des détenteurs de droits à la conception, la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des programmes. Il ne suffit pas de cibler les jeunes. Une approche fondée sur les droits exige leur participation réelle à toutes les étapes du cycle du programme.

Niger

Les plans et stratégies de développement élaborés par le gouvernement nigérien invitent les Nigériens à changer de comportement (et de normes) pour diminuer le taux de fécondité qui entraîne une démographie

dépassant de loin les capacités du pays à assurer une offre de services sociaux adéquats (en nombre et en qualité). La Feuille de route a sans doute influé sur les décisions de l'AFD pour prendre également une part plus active dans ces domaines (en termes de projets bilatéraux, de projets régionaux et de projets OSC), et pour s'associer (sans fongibilité) à des projets comme le PAPS ou le SWEDD au Niger. L'analyse des projets au Niger a mis en évidence, principalement à travers le GPDN et son entourage (filets sociaux, PAPS, SWEDD voire l'Initiative *Spotlight*), la difficulté de concevoir des approches transversales (impliquant notamment plusieurs ministères qui ne délimitent pas encore bien leurs domaines de compétences) lesquelles peuvent mener à des projets compliqués à mettre en œuvre, même s'ils sont gérés à travers un fonds commun.

4.2.2 – Recommandations

Pour l'AFD

• Recommandations essentielles

Afin d'améliorer la pertinence et la synergie de ses programmes, l'AFD devrait être plus présente au niveau des partenariats globaux, régionaux et locaux. Elle est attendue dans un rôle militant, de défenseur des pays du Sahel dans tout ce qui concerne les politiques de développement, en particulier les dynamiques de population. Les partenaires comme l'Unité de coordination du Partenariat de Ouagadougou (UCPO) n'attendent pas nécessairement de l'AFD de gros financements, mais du plaidoyer et du soutien pour les pays francophones.

Pour s'assurer de l'adéquation de son appui aux politiques de développement et pour monter des partenariats stratégiques, l'AFD devrait communiquer davantage sur sa stratégie et ses différentes feuilles de route afin d'augmenter la synergie avec d'autres acteurs.

Pour intensifier le renforcement de la société civile des pays du Sud, il est nécessaire d'augmenter les financements dans les projets OSC et de reconsidérer l'approche de partenariat avec les OSC nationales.

• Recommandations complémentaires

Pour accroître la durabilité de son appui, l'AFD devrait assurer une intégration cohérente de la dimension du genre et des droits de l'homme dans tous les projets (ce qui est fait en partie pour le genre). Cela implique de procéder systématiquement à une analyse des politiques en matière

de genre et de droits de l'homme dans la phase de conception du projet.

Pour assurer un meilleur alignement avec les ODD, il est également essentiel de mettre davantage l'accent sur les groupes marginalisés et discriminés dans le but de cibler en premier lieu les personnes laissées pour compte.

Afin d'améliorer la collaboration transversale au sein de l'AFD, il est recommandé de développer et de mettre en œuvre un plan de gestion des connaissances pour les départements et agences pays impliqués dans la mise en œuvre de la Feuille de route. Cela pourrait impliquer, par exemple, la mise en place de communautés de pratique pour des projets transversaux ou bien sur la thématique « démographie » dans le cadre des plateformes sectorielles (PFS) mises en place au sein de l'AFD.

Les besoins du côté de l'offre (santé, éducation, formation) restent substantiels au Niger et au Sénégal. L'AFD devrait poursuivre le financement des projets « non transversaux »¹⁶ visant à renforcer les offres de services publics ou de biens communs sous les maîtrises d'ouvrage (MOA) des ministères concernés.

Il n'est pas certain que la « transversalité » puisse s'appliquer facilement aux projets bilatéraux classiques. Il est recommandé de financer ces approches transversales *via* des OSC qui sont plus souples et efficaces que des structures étatiques.

La MOA d'un projet DSSR/VBG peut-elle être confiée à un ministère, puisqu'il s'agit essentiellement de créer des groupes de pression (et peut-être d'opposition) ? Il faut donc passer par des OSC et, si possible, par des réseaux d'OSC actives au Nord comme au Sud, et capables de montrer des résultats utiles au Nord comme au Sud.

Pour l'AFD, les OSC et les organismes de recherche

Pour évaluer (*ex ante* et *ex post*) des projets transversaux qui visent à des changements de comportements (et parfois de paradigmes), il est nécessaire de se baser sur de nouvelles approches et sur de nouvelles méthodes. S'il ne s'agit plus de rattrapage ni de transfert unilatéral d'argent et de savoirs du Nord vers le Sud, comment co-construire des projets/interventions qui doivent être utiles à la fois au Nord et au Sud¹⁷ ?

[16] Ces investissements, qui resteront longtemps nécessaires, exigent aussi des réformes dans les approches.

[17] Voir, par exemple, l'approche de C. Arnspurger et D. Bourg sur les « genres de vie, styles de vie, modes de vie ».

Pour le MEAE

Le MEAE devrait, si possible, revoir les mécanismes de financement et les ouvrir aux ONG nationales qui en ont les capacités techniques et financières.

4.3 Vers une allocation minimum universelle

4.3.1 – Conclusions

Une particularité du projet GPDN au Niger est d'inclure une composante « bourses de scolarisation » pour les filles et adolescentes, ce qui est une forme de « *cash transfer* » (CT) ou transfert monétaire. L'objectif est notamment d'inciter les jeunes filles (et de convaincre leurs parents) à rester à l'école, pas seulement pour apprendre, mais aussi pour retarder la date d'un premier mariage (et une première grossesse) éventuelle. Les bourses de scolarisation s'ajoutent aux autres formes de CT au Niger, gérées par la cellule/programme des filets sociaux, massivement financés par la Banque mondiale. Ces systèmes de filets sociaux et de CT semblent généralisés à une grande partie de pays africains. Les défenseurs des CT mettent en avant la correction des failles du marché, la réduction de la pauvreté et la croissance inclusive. Les critiques des CT parlent de « modèles voyageurs » qui imposent des normes et procédures importées au détriment des contextes locaux et un focus sur la demande, alors que la qualité insuffisante des services publics est une cause majeure de la faible fréquentation.

Au Niger, 80 % de la population active a une occupation agricole. Le produit du travail effectué, en dehors du secteur public et du secteur privé formel, ne permet pas à une grande partie de cette population active de vivre décemment. Parallèlement, le phénomène de « travailleurs pauvres » est en plein développement aussi dans les pays riches.

4.3.2 – Recommandations

Parmi les pays les plus pauvres du monde, il est recommandé de ne plus filtrer « les plus pauvres parmi les pauvres » comme c'est le cas pour les filets sociaux, mais de penser en termes de revenu/allocation universel(elle) régulier(ère) pour les jeunes filles et les femmes. « Universel » dans le sens où l'on n'effectue pas de tri à l'intérieur des catégories de pauvres (le

tri coûte trop cher et provoque des phénomènes de courtage). « Universel » dans l'allocation, mais pas dans les dépenses. L'allocation de base pourrait se faire dans une monnaie complémentaire non hégémonique¹⁸ favorisant la production/consommation locale (y compris les biens sociaux comme la santé et l'éducation) et l'investissement centré sur les biens communs locaux et non exclusivement sur les rentes potentielles à l'exportation. Il est recommandé d'expérimenter des socles de revenus garantis (monétisations directes de dépenses) pour accompagner les transitions écologiques et sociales et donc démographiques.

[18] Aglietta M. et E. Espagne (2020), Et maintenant, quel *Green New Deal* global? Perspectives pour une écologie politique.

Liste des signes et abréviations

AAP	Appel à projets
ABS	Aide budgétaire sectorielle
AFD	Agence française de développement
AFR	Afrique (département de l'AFD)
AIRD	Agence inter-établissements de recherche pour le développement
APD	Aide publique au développement
ASS	Afrique subsaharienne
BM	Banque mondiale
BMGF	<i>Bill & Melinda Gates Foundation</i>
CICID	Comité interministériel de la coopération internationale et du développement
CIR	Cadre d'intervention régional (AFD)
CIS	Cadre d'intervention stratégique (AFD)
CIT	Cadre d'intervention transversal (AFD)
CNDSI	Conseil national pour le développement et la solidarité internationale
CO ₂	Dioxyde de carbone
CSU	Couverture santé universelle
CT	<i>Cash transfer</i> (transfert monétaire)
DD	Dividende démographique
DEMOSUD	Démographie des pays du Sud (Unité de recherche de l'INED)
DEMSAN	Démographie, santé sexuelle et reproductive en Afrique de l'Ouest (projet AFD)
DEMTREND	<i>Demographics Trends</i>
DOE	Opérations (direction exécutive de l'AFD)
DSSR	Droits et santé sexuels et de la reproduction
ECO	Diagnostics économiques et politiques publiques (département de l'AFD)
EDIFIS	Initiative « Genre et Sahel » (AFD)
Equipop	Équilibres et Populations (E&P)
ESS	Économie sociale et solidaire
EUR	Euro
FCSE	Fonds commun sectoriel éducation (Niger)
FNUAP	Fonds des Nations unies pour la population (en anglais: UNFPA, <i>United Nations Population Fund</i>)
FP2020/EWEC	<i>Family Planning 2020 / Every Woman Every Child</i>
FRDDA	Feuille de route « Dynamiques démographiques en Afrique 2017-2021 » (AFD)
FRUA	Feuille de route de l'Union africaine
GPDN	Genre, population et développement au Niger (projet)
I-OSC	Dispositif initiatives OSC (AFD)
INED	Institut national d'études démographiques
IRD	Institut de recherche pour le développement
IRS	Innovation, Recherche et Savoirs (direction exécutive de l'AFD)
M	Million
MEAE	Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
MOA	Maîtrise d'ouvrage
ODD	Objectifs de développement durable (Nations unies)
ONG	Organisation non gouvernementale
OOAS	Organisation ouest-africaine de la santé
OSC	Organisations de la société civile (division de l'AFD)

Liste des signes et abréviations

PAEQ	Projet d'appui à une éducation de qualité, Niger (AFD)
PAPS	Projet d'appui à la population et à la santé (Banque mondiale)
PASME	Projet d'amélioration de la santé de la mère et de l'enfant (Sénégal)
PDES	Plan de développement économique et social (Niger)
PF	Planning familial
PFS	Plateforme sectorielle (AFD)
PIB	Produit intérieur brut
PO	Partenariat de Ouagadougou
POS	Plan d'orientation stratégique (AFD)
PPP	Partenariat public privé
PPT	<i>PowerPoint</i>
PSE	Plan Sénégal Émergent
PTF	Partenaire technique et financier
RAES	Réseau africain pour l'éducation et la santé
SAN	Santé et protection sociale (division de l'AFD)
SMI	Santé maternelle et infantile
SMIN	Santé maternelle, infantile et néonatalité
SPC	Stratégie, Partenariats et Communication (direction exécutive de l'AFD)
SR	Santé de la reproduction
SRAJ	Santé de la reproduction des adolescents et des jeunes
SRMIN	Santé de la reproduction, maternelle, infantile et néonatalité
SRMINAJ	Santé de la reproduction, maternelle, infantile, néonatale, des adolescents et des jeunes
SSRAJ	Santé sexuelle et reproductive des adolescents et des jeunes
SWEDD	<i>Sahel Women's Empowerment and Demographic Dividend</i> (projet pour l'autonomisation des femmes et le dividende démographique au Sahel) (Banque mondiale)
UA	Union africaine
UCPO	Unité de coordination du Partenariat de Ouagadougou
UE	Union européenne
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
USD	Dollar américain
VBG	Violences basées sur le genre

**Agence française
de développement**
5, rue Roland Barthes
75012 Paris | France
www.afd.fr

Direction Innovation,
Recherche et Savoirs.
Département Évaluation
et Apprentissage (EVA)

Les Éditions Agence française de développement (AFD) publient des travaux d'évaluation et de recherche sur le développement durable. Réalisées avec de nombreux partenaires du Nord et du Sud, ces études contribuent à l'analyse des défis auxquels la planète est confrontée, afin de mieux comprendre, prévoir et agir, en faveur des Objectifs de développement durable (ODD). Avec un catalogue de plus de 1000 titres, et 80 nouvelles œuvres publiées en moyenne chaque année, les Éditions Agence française de développement favorisent la diffusion des savoirs et des expertises, à travers leurs collections propres et des partenariats phares. Retrouvez-les toutes en libre accès sur editions.afd.fr. Pour un monde en commun.

Directeur de la publication Rémy Rioux
Directrice de la rédaction Nathalie Le Denmat
Création graphique MeMo, Juliegilles, D. Cazeils
Conception et réalisation Comme un Arbre!

Dépôt légal 4^e trimestre 2021

ISSN 2425-7087

Imprimé par le service de reprographie de l'AFD

Pour consulter les autres publications de la collection ExPost:
www.afd.fr/fr/collection/evaluations-ex-post

